

EN PARTENARIAT AVEC L'ARPA OCCITANIE PRÉSENTE



**6^e RENCONTRES VOCALES
DÉPARTEMENTALES**

avec Fabien Aubé

Samedi 3 et dimanche 4 décembre 2022
Maison des associations
des Costes Rouges
Onet-le-Château



DATES | HORAIRES | LIEU

Samedi 3 décembre 2022,

de 14 h à 18 h

et

Dimanche 4 décembre 2022,

de 10 h à 17 h

Maison des associations des Costes Rouges

Boulevard des Albatros

12850 ONET-LE-CHÂTEAU



CONTENU

Un travail sur la pulsation, les percussions corporelles ou encore la mise en scène seront autant d'approches pour explorer des musiques d'esthétiques différentes : Pop, musique du Brésil, comédie musicale, musiques répétitives ou improvisées...

Nous ferons aussi l'expérience de la force du groupe, à la fois dans l'apprentissage mais aussi dans la création ; l'occasion de réaliser combien la pratique du rythme depuis le corps et le mouvement développe, entre autres qualités, précision, confiance et aisance, au service de toute pratique artistique, individuelle ou collective.



INTERVENANT

> Fabien AUBÉ

Après une licence de musicologie à l'Université Paris-8 Saint-Denis, Fabien se forme avec Ariel Alonso puis Valérie Fayet, et participe régulièrement à des masterclasses avec des chefs internationaux comme Grete Pedersen (Norvège), Paul Agnew (Royaume-Uni), le Dr. Brady Allred (Etats-Unis), Lone Larsen (Suède), Eamonn Dougan (Royaume-Uni) et André de Quadros (Indonésie/Etats-Unis).

Ancien chanteur du Centre de musique baroque de Versailles (CMBV), Fabien Aubé dirige plusieurs chœurs d'adultes et d'enfants à Paris et en région parisienne.

Apprécié pour sa pédagogie, il est régulièrement sollicité par des organismes professionnels et amateurs pour animer des ateliers en rythme, technique vocale et chant choral. Chef de chœur pour le projet Démon de la Philharmonie de Paris depuis 2015, il devient référent pédagogique et formateur en septembre 2019.



PUBLICS ET TARIF

Chefs de chœur, choristes et chanteurs de l'Aveyron.

Participation limitée à 40 personnes.

Participation aux frais pédagogiques : **10 € par stagiaire**, pour les 2 journées.

La présence est obligatoire aux deux journées.



MODALITÉS D'INSCRIPTION

Les inscriptions seront enregistrées par ordre chronologique. Toute annulation dans un délai de 7 jours avant le début de la manifestation devra être motivée par un cas de force majeure pour donner lieu au remboursement des sommes versées.

Le Département de l'Aveyron se réserve le droit d'annuler les rencontres dans le cas où le nombre de participants serait insuffisant.

Retourner le bulletin d'inscription ci-contre avant le **25 novembre 2022** à Direction de la culture, des arts et des musées, Centre culturel départemental, 25 avenue Victor-Hugo, 12000 Rodez, accompagné d'un chèque bancaire à l'ordre du Régisseur de la direction des affaires culturelles.

Programme susceptible d'être modifié ou annulé en raison des conditions sanitaires en vigueur.



RENSEIGNEMENTS

Direction de la culture, des arts et des musées

Léo LAGARRIGUE

Chargé de mission voix

leo.lagarrigue@aveyron.fr

05 65 73 80 82

aveyron.fr - aveyron-culture.com

Le Département de l'Aveyron, présidé par Arnaud Viala, conduit une action engagée et ambitieuse en faveur de la culture en Aveyron.

Au sein de la Direction de la culture, des arts et des musées, le service Développement culturel et artistique intervient autour d'opérations liées aux domaines des arts visuels, de l'audio-visuel et du cinéma, du spectacle occitan, du théâtre, de la marionnette, du cirque, des arts de la rue, de la musique, de la danse, de la voix et du patrimoine. Cinq dispositifs accompagnent les collectivités et les acteurs culturels aveyronnais dans l'élaboration de leurs projets : "Éducation artistique et culturelle", "Ingénierie culturelle et territoriale", "Pratiques amateurs et professionnelles", "Culture et lien social" et "Culture et patrimoine". En outre, il intervient au titre de la vie associative et culturelle en accompagnant les porteurs de projets. Enfin, centre de ressources ouvert au plus grand nombre, il apporte également son appui logistique et artistique à ses partenaires locaux, en participant ainsi à l'attractivité du territoire.

L'ARPA Occitanie, membre du réseau national des Missions Voix, a pour objet le développement, la promotion et la structuration de la pratique musicale, et plus particulièrement vocale dans la Région Occitanie.

Au service de l'encadrement des pratiques vocales, des chefs de chœur, des choristes, des enseignants, des responsables culturels, des porteurs de projets et des institutions, l'ARPA assume des missions participant à l'aménagement culturel du territoire en termes : d'information, d'observation, de conseil et d'expertise ; de formation, de qualification et de développement des pratiques vocales ; d'accompagnement, de coordination et de médiation ; de centre de ressources.

www.arpamip.org

Département de l'Aveyron
Direction de la culture, des arts et des musées
25 avenue Victor-Hugo
12000 Rodez cedex
aveyron.fr
aveyron-culture.com



6^e RENCONTRES VOCALES DÉPARTEMENTALES

avec Fabien Aubé

Samedi 3 et dimanche 4 décembre 2022
Maison des associations des Costes Rouges
Onet-le-Château



À retourner avant le 25 novembre 2022 à la Direction de la culture, des arts et des musées, Centre culturel départemental, 25 avenue Victor-Hugo, 12000 Rodez.

NOM

PRÉNOM

DATE DE NAISSANCE

ADRESSE

CP VILLE

TÉL.

PORTABLE

COURRIEL

Voix : Soprano Alto Ténor BasseJe suis : Chef de chœur Chanteur soliste Choriste Autre

Le cas échéant : nom de ma (ou mes) chorale(s) :

.....

AUTORISATION / DROIT À L'IMAGE

J'autorise le Département de l'Aveyron et ses partenaires à me photographier ou me filmer dans le cadre de ces rencontres. Ces images pourront être utilisées, diffusées et reproduites uniquement à des fins de communication.

Pour un mineur

Je soussigné(e)

Père, mère, représentant légal de.....

Autorise le Département de l'Aveyron et ses partenaires à photographier ou à filmer mon enfant dans le cadre de ces rencontres. Ces images pourront être utilisées, diffusées et reproduites uniquement à des fins de communication.

Ci-joint mon règlement de **10 € par personne** à l'ordre du Régisseur de la direction des affaires culturelles.

*Date et signature :**(participants et parents pour mineurs)*